ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

EDF et GDF-Suez

Question au Gouvernement n° 1289

Texte de la question

REVENDICATIONS SALARIALES CHEZ EDF ET GDF

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le Premier ministre, le chiffre d'affaires du groupe EDF a augmenté de plus de 10 % en 2008, et son bénéfice net dépasse les 3,4 milliards d'euros. Et GDF-Suez a vu, grâce à la hausse du prix du gaz pour les usagers, son chiffre d'affaires augmenter de 17 % et son bénéfice net de 13 %. Nous ne sommes donc pas face à des entreprises victimes de la crise.

Malgré cela, ces deux entreprises de service public n'ont trouvé qu'une réponse à apporter à leurs salariés, qui revendiquent depuis maintenant sept semaines, dans l'unité syndicale, des hausses de salaires et le maintien de leurs missions de service public : la répression. C'est à croire que même les directions d'EDF et de GDF ont oublié les déclarations du chef de l'État appelant à un meilleur partage des profits. Qu'il semble loin, le temps où EDF et GDF étaient des entreprises publiques réputées pour leurs acquis sociaux !

Les gaziers et les électriciens jouent un rôle central dans le développement de notre pays. Ce sont leurs savoir-faire et leur courage qui rendent possible le droit à l'énergie pour tous et toutes. Pourtant, leurs directions n'ont qu'une réponse à leur apporter : l'intimidation et les procédures disciplinaires.

Aussi ma question est-elle claire, monsieur le Premier ministre : dans quelle mesure l'État, actionnaire incontournable de ces deux groupes, mettra-t-il ses belles paroles sur le partage des profits et le dialogue social en conformité avec ses actes ? Comment l'État compte-t-il inciter EDF et GDF-Suez à accepter enfin de négocier avec les salariés sur la base de leurs revendications et à arrêter toutes les procédures disciplinaires et judiciaires engagées contre les salariés grévistes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.* Madame Buffet, vous avez fait référence à un certain nombre de conflits sociaux dans les industries électriques et gazières. Or, des négociations salariales menées par les partenaires sociaux y sont actuellement en cours ou achevées, et certaines d'entre elles ont abouti à des accords importants en faveur des salariés.

Ainsi, à GRTgaz, des négociations ont permis une revalorisation de la rémunération des salariés de l'ordre de 4 % et le versement d'une prime exceptionnelle de 900 euros.

M. Roland Muzeau. Parce qu'ils se sont mis en grève !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* À EDF, deux projets d'accord sont actuellement soumis à la signature des organisations syndicales. Le premier porte sur la rémunération individuelle des salariés, le second sur des mesures exceptionnelles complémentaires en matière d'intéressement. Je vous rappelle en outre, madame Buffet, que la masse salariale d'EDF, au cours des deux derniers exercices, a augmenté largement plus que l'inflation, puisqu'elle a crû de 9 %.

Pour respecter les partenaires sociaux, le mieux est de laisser aller à son terme ces négociations, dont l'échéance a été fixée au 20 mai. Par ailleurs, des élections au conseil d'administration d'EDF se déroulent à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 19 mai.

M. Roland Muzeau. Et la répression ?
M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* Telles sont les indications que je peux vous apporter sur les négociations salariales en cours. J'ajoute que ces conflits ont, hélas ! été marqués, et je ne peux que le déplorer au nom du Gouvernement - le Premier ministre a déjà eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet - par des coupures sauvages réalisées par certains salariés.
M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas vrai !
M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* Ce n'est pas acceptable. Il faut à la fois favoriser et respecter le dialogue social et condamner les coupures sauvages. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*
M. Maxime Gremetz. Vous mentez !

Données clés

Auteur : Mme Marie-George Buffet
Circonscription : Seine-Saint-Denis (4e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1289
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie et consommation
Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mai 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2009